

Recherches sociographiques



Marginalité économique et mobilité géographique dans l'espace rural québécois

Clermont Dugas

Volume 29, Number 2-3, 1988

Le monde rural

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056377ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056377ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dugas, C. (1988). Marginalité économique et mobilité géographique dans l'espace rural québécois. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 431-444. <https://doi.org/10.7202/056377ar>

Article abstract

Si la « marginalité » de l'espace rural québécois a suscité beaucoup d'intérêt au cours des années 1960 à 1975, elle est devenue moins préoccupante par la suite, et on sait moins à quoi elle correspond durant les années 80. On s'efforce ici de préciser cette notion de *marginalité*, tout particulièrement économique, et de dégager sa signification aux plans spatial, démographique et occupationnel. La notion de mobilité géographique mérite une attention particulière. L'analyse s'appuie sur une base locale en tenant compte des statistiques de 1971-1981 et de 1982.

MARGINALITÉ ÉCONOMIQUE ET MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DANS L'ESPACE RURAL QUÉBÉCOIS

Si la « marginalité » de l'espace rural québécois a suscité beaucoup d'intérêt au cours des années 1960 à 1975, elle est devenue moins préoccupante par la suite, et on sait moins à quoi elle correspond durant les années 80. On s'efforce ici de préciser cette notion de *marginalité*, tout particulièrement économique, et de dégager sa signification aux plans spatial, démographique et occupationnel. La notion de mobilité géographique mérite une attention particulière. L'analyse s'appuie sur une base locale en tenant compte des statistiques de 1971-1981 et de 1982.

Le problème des inégalités qui affecte l'ensemble de la société canadienne depuis des décennies est généralement envisagé sous deux plans différents : ce sont les inégalités interpersonnelles et les inégalités spatiales. Les premières réfèrent, habituellement, au niveau de revenu et au pouvoir d'achat des individus, alors que les autres impliquent, en outre, l'organisation socio-économique, le niveau de service, la structure du peuplement et le potentiel biophysique. Bien que l'on reconnaisse l'existence de poches de pauvreté en milieu urbain, c'est surtout en regard de la dichotomie urbain-rural que les disparités spatiales se démarquent le plus, se traduisant par les conditions les plus difficiles en milieu rural.

Durant les années 60 et dans la première moitié des années 70, on a abusé abondamment de l'expression « localités marginales » pour identifier des entités de l'espace rural aux prises avec des problèmes socio-économiques sérieux. De nombreuses interventions populaires et gouvernementales ont été menées pour contrer cette situation. En 1987, on évoque moins souvent la marginalité rurale, du moins dans les médias et le discours technocratique et politique. Il y a donc lieu de se demander si elle est encore un phénomène de grande ampleur et quelles en sont les caractéristiques.

Dans la mesure où la marginalité socio-économique se double d'une marginalité géographique, la variable mobilité se doit d'être comptée. En effet, il faut savoir si, dans un endroit mal équipé en services et défavorisé sur le plan de l'emploi et des revenus, si les inconvénients de la vie peuvent être compensés par la facilité des

déplacements aux environs. Si la mobilité n'a pas toujours été mentionnée explicitement dans les analyses de marginalité, elle a souvent été considérée de façon implicite. Il importe donc de connaître le degré de mobilité des populations rurales et, surtout, de celles situées à l'écart des centres de services, aux franges de la structure du peuplement.

La présente analyse a un double objectif : examiner la marginalité économique en milieu rural québécois et évaluer le degré de mobilité géographique des populations rurales dont, particulièrement, celles des zones marginales. Mais pour bien situer ces analyses dans leur contexte, il importe, au préalable, de considérer la place accordée au concept de marginalité au Québec.

A) Le concept de marginalité depuis les années 60

Bien que d'utilisation généralisée pendant au moins quinze ans, cette notion n'a jamais eu de définition très précise. Appliquée indifféremment à des localités plus ou moins isolées (DESROSIERS, 1970) ou à de vastes régions (C.R.D., 1973 ; CAZALIS, 1976 ; MANZAGOL, 1985), elle réfère, selon le cas, à quelques-uns ou à la totalité des éléments suivants : contexte économique, social, culturel, géographique et biophysique. De vastes zones marginales ont, notamment, été identifiées dans l'Est du Québec (B.A.F.Q., 1965 ; DESROSIERS, 1970 ; MÉTRA, 1971), dans l'Abitibi-Témiscamingue (O.D.P.Q., 1974) et dans le Saguenay/Lac-Saint-Jean (PÉPIN, 1968). Dans chacun des cas, les critères d'identification diffèrent et, dans certains, ils ne sont pas clairement définis (PÉPIN, 1968) ou encore visent initialement à identifier d'autres situations que la marginalité proprement dite (DESROSIERS, 1970).

Cela n'empêche pas l'établissement de divers degrés de marginalité. Le B.A.F.Q. parle de zones « marginales » et « sous-marginales » et Desrosiers, de municipalités « submarginales », « marginales » et très « marginales ». Ces typologies expriment divers degrés de difficulté économique. Chaque auteur ayant sa propre définition, sa propre méthodologie d'analyse et, surtout, une approche du problème inscrite dans des préoccupations et des objectifs particuliers, il est très difficile, sur la base des études existantes, d'établir un portrait précis de la marginalité au Québec. D'ailleurs, dans la plupart des cas, il semble bien que cette dernière était d'abord perçue empiriquement, puis, mesurée avec des indicateurs à caractère qualitatif et quantitatif pour fins de démonstration.

Le problème a souvent été défini à travers une conception socio-économique de l'organisation de l'espace et de la structure économique. On avait tendance à reconnaître marginal tout territoire présentant une structure de peuplement de très faible densité, une structure de services en voie de désorganisation, des problèmes chroniques d'emploi, une activité axée presque exclusivement sur les ressources locales, ayant un bas niveau de vie, et étant relativement éloigné de toute ville ou centre de services. Vue dans une perspective régionale, la marginalité

référait surtout à la pauvreté relative par rapport à la moyenne nationale (NICHOLLS, 1968 ; CAZALIS, 1976).

Cette conception accordait beaucoup d'importance à la structure du peuplement, impliquant aussi une relation de l'individu à l'espace relativement statique et enfermée dans un cadre assez étroit. L'avenir de chaque localité était considéré par rapport aux ressources utilisables et à leur potentiel de mise en valeur. Il s'agissait surtout d'un avenir envisagé en fonction d'une utilisation primaire des ressources, particulièrement agricoles. En raison de la position généralement excentrique de ces localités par rapport aux centres de services et aux routes principales, on les considérait comme étant à l'écart de toute vie de relation. On avait tendance à ignorer une éventuelle mobilité géographique des individus et une dissociation possible entre le lieu de leur séjour et celui de leur travail.

Les localités identifiées comme marginales dans les années 70 et vouées à une fermeture plus ou moins rapide, sont pour la plupart encore habitées en 1987. Si, à l'occasion, on leur associe l'épithète de *marginales*, cela provient davantage, semble-t-il, d'une réminiscence du passé que d'un constat soigneusement réactualisé. En fait, le concept de marginalité est moins présent dans le discours socio-économico-politique des années 80. On utilise maintenant davantage les notions de secteur « défavorisé » (M.É.Q., 1977) et de « milieu en difficulté » (O.P.D.Q., 1970 ; Mission de la Basse-Côte-Nord, 1979 ; GENDRON, 1983).

B) *Méthode d'analyse*

Définir et identifier la marginalité socio-économique dans un espace habité pose des problèmes méthodologiques sérieux. C'est pourquoi, d'ailleurs, il y a tant de divergence entre les études. Avant d'en arriver à un choix pertinent d'indicateurs et à la façon de les traiter, il faut définir, au préalable, de quoi on parle. Si les essais ne donnent pas de résultats entièrement satisfaisants, ils permettent néanmoins de clarifier un peu mieux le problème. La marginalité considérée avait au moins trois dimensions : économique, géographique et sociale. Chacune d'elle intègre un nombre important de caractéristiques qui se présentent avec des modalités et des systèmes d'interrelations différents selon les endroits. Si la dimension économique est nettement présente dans toutes les études, les aspects sociaux et géographiques sont, par contre, souvent mentionnés de façon plus implicite qu'explicite. C'est particulièrement le cas de la situation par rapport aux grands axes et foyers de peuplement. Il découle également des études que la question peut être envisagée de façon sectorielle ou globale.

Tenter de saisir la marginalité dans son aspect global est une entreprise délicate en ce qui a trait à la définition du concept, au choix des indicateurs, à la méthode de pondération et d'agrégation des variables, et à la signification socio-économique à accorder aux résultats quantitatifs obtenus. À chacune des étapes, des décisions

arbitraires s'imposent. Même si elles s'appuient sur un cadre conceptuel élaboré et une bonne connaissance empirique du phénomène, elles refléteront toujours de la subjectivité et des orientations idéologiques. Devant, en outre, intégrer une multiplicité de caractéristiques, l'analyse globale se traduit généralement par la formation d'un indice synthétique dont la signification culturelle et socio-économique est très difficile à établir. Un tel indice a, en effet, l'inconvénient de réduire à une seule valeur numérique une réalité fort complexe affectant inégalement les individus d'une même collectivité. Un même indice peut, en outre, être obtenu par un nombre presque illimité de combinaisons, ce qui implique une diversité de réalités socio-économiques.

Pour échapper un peu à ces difficultés, il nous a semblé opportun de saisir la marginalité de façon sectorielle, en retenant comme indicateur de base une variable qui a un niveau de corrélation élevé avec plusieurs autres, pour ensuite dégager un certain nombre de caractéristiques des entités considérées. La donnée de base examinée est le revenu moyen local. Une étude portant sur les disparités socio-économiques au Canada (DUGAS, 1988) indique une forte corrélation de cette variable avec les taux d'activité et de chômage, la valeur des transferts gouvernementaux, la taille démographique, les structures d'âge, le taux de masculinité et la situation par rapport aux villes et au contexte biophysique. La faiblesse des revenus locaux a aussi une incidence marquée sur l'infrastructure des services.

Une marginalité socio-économique structurelle implique une certaine permanence dans le temps des facteurs de marginalisation. Donc, pour éviter de répertorier des situations momentanées et purement conjoncturelles, il est nécessaire de considérer les espaces où les bas revenus persistent depuis une longue période. Dans la présente analyse, sera donc identifiée comme marginale toute localité de moins de 2 500 habitants dont le revenu moyen des familles économiques est demeuré inférieur à 70% de la moyenne québécoise en 1970, en 1980 et en 1982. Ce seuil de 70% s'inspire d'une étude antérieure (DUGAS, 1988) et d'observations sur le terrain. C'est généralement en deçà de ce seuil que les carences de l'infrastructure des services sont les plus manifestes et que la pauvreté se reflète le plus au plan de l'habitat. Les taux d'activité s'avèrent aussi très faibles. Mais il s'agit, néanmoins, d'une valeur approximative qui n'a pas nécessairement la même signification dans tous les contextes géographiques et socio-économiques. C'est une donnée indicative qui ne correspond à aucune mesure précise de la pauvreté. Les données de 1970 et 1980 sont celles du recensement de Statistique Canada, alors que celles de 1982 proviennent d'une compilation de rapports d'impôt fédéral.

Les localités de 2 500 personnes et moins sont ici synonymes d'espace rural. Ce seuil arbitraire de 2 500 correspond à une zone de transition observée du côté de la fonction tertiaire et du tissu de peuplement (DUGAS, 1984). On compte, en 1981, au Québec, 1 271 localités de cette catégorie, pour un total de 1 120 246 personnes. De ces dernières, 423 244 vivaient dans des entités de moins de 1 000 habitants et 105 601 dans celles de moins de 500.

C) *Marginalité économique et corrélats*

L'espace rural renfermait, en 1982, 123 localités dont le revenu est demeuré inférieur à 70 % de la moyenne québécoise pour les trois années retenues.¹ Elles se distribuent dans 38 des 76 divisions de recensement. On les trouve dans toutes les parties de la province, mais tout particulièrement sur les plateformes appalachiennes et laurentiennes. Il y en a 89 sur la rive sud du Saint-Laurent et 34 sur sa rive nord. Elles sont aussi, pour la plupart, à bonne distance des villes de 10 000 habitants et plus : elles échappent donc à la polarisation urbaine. Elles ont tendance à se regrouper en blocs de 2 à 5 formant des poches de marginalité à l'intérieur ou à la périphérie de zones à économie plus prospère. Elles forment une zone quasi continue sur le plateau appalachien entre la vallée de la Matapédia et le rebord oriental de la vallée de la Beauce. C'est la grande zone de marginalité du Québec. Un autre important secteur de localités contiguës se situe dans l'Outaouais. Son extension est cependant moins considérable que celle de la zone appalachienne.

L'Est-du-Québec, traditionnellement reconnu comme une région à problèmes économiques graves, contient 49 des 123 localités marginales. C'est nettement la plus forte concentration de la province. Leur problème se double d'une marginalité géographique aux implications considérables sur l'infrastructure des services, et d'un environnement économique dont le dynamisme est anémié par l'absence de pôles moteurs et l'étirement de la structure du peuplement. Sept des dix divisions de recensement de la région contiennent chacune de 5 à 10 paroisses marginales. La division de Matapédia, l'une des plus pauvres du Canada, en a le plus grand nombre. À l'extérieur de cette région, les divisions de recensement de Montmagny, sur la rive sud du Saint-Laurent, et celle de Papineau, sur la rive nord, comptent les deux autres plus importantes poches de marginalité de la province avec, respectivement, 7 et 8 établissements contigus. Si la marginalité économique n'est pas le fait exclusif de l'Est du Québec, c'est cependant dans cette région (et dans son prolongement ouest jusqu'au comté de Bellechasse) qu'elle laisse la marque la plus forte. Ailleurs, à l'exception de l'Outaouais, le phénomène se présente de façon plus discontinue si bien que son impact sur l'espace environnant et la vie de relation est beaucoup plus faible. Les grandes régions périphériques de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay/Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord comptent très peu de localités marginales.

Alors que le revenu moyen des familles était, en 1980, de 27 384 \$ au Canada et de 25 574 \$ au Québec, il n'était que de 15 882 \$ dans les localités marginales, avec un écart type relativement faible de 1 607 \$. Correspondant à 62 % de la moyenne québécoise et à 58 % de celle du Canada, ce désavantage financier s'inscrit dans une

1. Pour la seule année 1980, on dénombre trois cent quatorze localités dont le revenu est inférieur au seuil retenu, où habitaient 195 670 personnes en 1981. Plusieurs d'entre elles ont un revenu du même ordre en 1982 et pourraient, éventuellement, être engagées dans une situation de marginalité structurelle.

structure de peuplement où l'éloignement des services et les distances à parcourir occasionnent une augmentation du coût de la vie. Pour tenter de minimiser la signification de tels écarts, on a souvent invoqué l'autoconsommation des résidents comme moyen de pourvoir au manque à gagner. Mais la faible place occupée par l'agriculture dans ces zones laisse soupçonner une surévaluation de pareil recours. Certes de nombreux individus participent à la construction et à la rénovation de leur domicile, mais rien ne permet de penser qu'il s'agit là d'une situation exclusive aux localités marginales. Par ailleurs, il n'existe pas d'élément propre à y suggérer une plus forte proportion de travail au noir que dans le reste de la province. On peut même présumer le contraire, étant donné les carences de l'activité économique. L'écart observé dans le revenu *déclaré* entre les localités marginales et les autres pourrait vraisemblablement être du même ordre que celui qui a trait au revenu réel ; le pouvoir d'achat y serait donc passablement inégal.

La part occupée par les transferts dans la composition du revenu total reflète assez bien les problèmes économiques rencontrés par les résidents. Alors que ces revenus fournissent, en moyenne, 11,9% du revenu total au Québec, la proportion est de 28% dans les localités marginales. Le sommet est atteint à Sainte-Florence, dans la Matapédia, où les paiements de transfert apportent 7 286 \$ dans un revenu moyen de 15 773 \$. La pauvreté des agglomérations se révèle aussi dans la proportion des familles à très bas revenus. Le quart d'entre elles disposent d'un revenu total inférieur à 42% de la moyenne québécoise et 12,5% n'atteignent pas 25% de la moyenne.

La population moyenne des localités marginales était de 682 personnes en 1981. Cette moyenne est gonflée par l'inclusion de 18 entités de plus de 1 000 personnes dont l'une, Saint-Jean-de-Dieu, dans le comté de Rivière-du-Loup, en compte plus de 2 000. Si, en raison de leur taille démographique et par souci de concordance avec la pratique prévalant dans les années 70, on ne reconnaissait pas comme marginales celles de plus de 1 000 personnes, la taille moyenne s'abaisserait alors à 586 pour les 105 paroisses restantes.²

2. La question de taille démographique doit être analysée avec beaucoup de circonspection. Elle est liée à la qualité et à la nature des services, à la structuration sociale et aussi, dans une certaine mesure, à la nature de l'économie. En deçà d'un certain seuil de population, la faiblesse de l'infrastructure des services affecte la qualité de la vie et devient un facteur d'instabilité démographique et d'émigration. Une très faible taille, reliée à de la marginalité géographique, présuppose aussi une base économique fragile et l'existence de contraintes au développement. C'est pourquoi, dans les années 70, le nombre de résidents apparaissait à de nombreux technocrates de la planification comme un critère de base pour déterminer l'avenir d'une localité. Or, le passage du temps a démontré qu'il s'agissait là d'un facteur très aléatoire. En dépit du fait qu'il existe une étroite relation entre la taille démographique et le revenu (DU GAS, 1988), le rôle de la taille dans l'évolution de la population doit être interprété par rapport à l'ensemble du contexte géographique et socio-économique. Ainsi, malgré des problèmes inhérents à leur faible taille, 44,8% des localités de 500 personnes et moins, et 62,5% de celles de 501 à 1 000 habitants ont connu une croissance du nombre de leurs habitants entre 1976 et 1981. D'autre part, on sait que de nombreuses villes et centres de

Entre 1976 et 1981, les 123 localités marginales ont, dans l'ensemble, connu une croissance démographique. Seules celles de moins de 500 habitants ont vu leur taille moyenne diminuer légèrement. Pour toutes les autres catégories de taille, la population moyenne s'est accrue. Mais, prises individuellement, il y a 55 entités à croissance et 68 à décroissance. Dans beaucoup de cas, les mouvements à la hausse ou à la baisse sont tellement faibles qu'il vaudrait mieux parler d'une relative stabilité.

La différenciation la plus importante en matière d'évolution démographique tient à la situation. Les cas de croissance et de décroissance ont tendance à se regrouper en unités contiguës. Cela semble indiquer que l'évolution des zones touchées est davantage dépendante du contexte régional que du niveau de revenu et de la taille démographique. Il ne s'agit toutefois pas d'un déterminisme absolu et il existe, dans toutes les parties de la province, des communautés qui s'inscrivent à l'inverse de la tendance régionale dominante.

L'Est du Québec est la région où les cas de décroissance sont les plus nombreux, surpassant du double ceux de croissance. Cela est surtout manifeste dans les vallées de la Matapédia et du Témiscouata. Les quelques localités marginales de la Côte-Nord et du Témiscamingue sont aussi en décroissance. Ailleurs, notamment dans l'Outaouais et en Estrie, la croissance est généralisée. Cependant, la décroissance qui a prévalu dans l'Est du Québec n'a rien d'aussi dramatique que celle de la période 1951-1971 puisque l'ensemble des 49 localités marginales n'a perdu que 2,5% de ses effectifs et celles en décroissance, 6,9%.

Seulement 12% de la population vivait sur des fermes en 1981. L'abandon de l'agriculture a été très prononcé durant la décennie 1971-1981, la superficie des terres en culture ayant diminué de 50% et celle des fermes de 34%. Cette évolution s'inscrit dans la tendance québécoise mais avec, toutefois, un rythme beaucoup plus rapide. La situation des poches de marginalité, à l'écart des grandes zones de peuplement et, aussi, dans un contexte biophysique offrant des contraintes sérieuses à la production agricole, explique en bonne partie ce phénomène.

Le taux d'activité en 1980 s'est situé à 49%. C'est l'un des plus bas du Québec et du Canada. Comme partout ailleurs au pays, cette variable est en corrélation étroite avec le niveau de revenu. Au Québec, en 1980, ce taux variait entre 42,2% pour les entités ayant un revenu inférieur à 50% de la moyenne nationale, et 70% pour celles dépassant cette moyenne.

La structure occupationnelle est très diversifiée. L'agriculture, qui fut la principale base économique de la plupart d'entre elles, n'occupait plus que 12,9% de la main-d'œuvre en 1980. Cependant, ce chiffre s'inscrit entre des taux allant de 0

services ont subi d'importantes pertes d'effectifs durant la même période. Donc, bien que pouvant constituer un corollaire de la marginalité économique, la faible taille démographique n'en est pas nécessairement un facteur.

à 43 % (pour Saint-Aimé, dans le Richelieu). Dans 24 agglomérations, on ne compte aucun cultivateur ; ils forment moins de 5 % de la main-d'œuvre dans 41 et plus de 35 % dans 9 autres. La corrélation entre le pourcentage de cultivateurs et le niveau de revenu est faible. Là où il y a une forte proportion de cultivateurs, le revenu moyen des familles varie entre 46 et 69 % de la moyenne québécoise.

La forêt occupe également un contingent important de la main-d'œuvre, avec un taux moyen de 10 %. Dans ce secteur aussi la variabilité locale est très forte, allant de 0 à 50 % (pour Saint-Athanase, dans le Kamouraska). C'est aussi l'activité la plus répandue, se retrouvant à 102 endroits. La pêche est présente dans 11 communautés, y occupant entre 1 et 12 % des travailleurs, et se concentre entièrement dans l'Est du Québec. L'activité minière fournit également du travail à 1,4 % des actifs, répartis dans 37 collectivités. Rivière-Pentecôte, sur la Côte-Nord, détient le plus haut pourcentage d'employés dans ce secteur, soit 26 %.

Pour l'ensemble des localités, le secteur primaire accapare 25 % de la main-d'œuvre, 26,4 %, le secteur secondaire et 43,4 %, le secteur tertiaire. La proportion des travailleurs du primaire excède nettement la moyenne québécoise et même celle de l'ensemble des entités de moins de 2 500 personnes. Par rapport à ces dernières, la principale différence s'inscrit chez les forestiers : ils sont plus de deux fois plus nombreux. Pour sa part, le secteur secondaire regroupe approximativement la même proportion de travailleurs qu'au Québec en général. Ici, la distinction tient surtout à la durée, à la nature et au taux de rémunération de l'emploi : il est plus saisonnier dans les zones marginales, axé surtout sur la transformation des ressources, le bois particulièrement.

Une des grandes carences des localités marginales touche le secteur tertiaire. Non seulement fournit-il peu d'emploi mais, de plus, les postes disponibles sont très faiblement rémunérés. C'est un tertiaire de support, fragile, fortement conditionné par le niveau de revenu, la taille démographique, l'enclavement et l'excentricité géographique.

Une typologie fondée sur la nature des emplois permet d'identifier facilement des localités « agricoles », « forestières », « agroforestières », « agrominières », « agrohaliéutiques » et « forestières haliéutiques ». D'autres sont spécialisées dans le secondaire et certaines, comme Kazabazua, dans le Gatineau, ont une économie qui repose surtout sur le tertiaire.

D) *La mobilité géographique*

On a accordé beaucoup d'importance aux ressources locales disponibles dans l'identification des localités marginales. La notion de marginalité semblait liée aux possibilités d'emploi offertes sur place. Cette approche ne tenait guère compte de la mobilité géographique des individus et, plus précisément, des migrations pendulaires qu'ils peuvent effectuer quotidiennement pour accomplir

un travail. Or, c'est précisément ce phénomène de mobilité qui peut contribuer à ralentir la décroissance et à stabiliser de nombreuses petites entités. Il concourt aussi à assurer leur intégration aux régions environnantes. Ainsi, la présence ou l'absence de ressources exploitables dans un endroit donné ne devient significative qu'en fonction de sa situation et de son niveau d'interrelation avec d'autres espaces aménagés et habités. Dans cette perspective, la qualité des communications prend beaucoup d'importance de même que la nature de l'économie régionale.

Pour les petites communautés gravitant dans l'orbite des villes et faisant partie des agglomérations et régions métropolitaines de recensement, la proportion de travailleurs mobiles dépasse 40%. À l'extérieur de ces zones densément peuplées, le taux s'abaisse à 27% pour l'ensemble des entités de 2 500 habitants et moins. Pour les localités marginales, ce taux se situe à 33%. Il fluctue, en fait, entre 34%, pour celles de 501 à 1 000 habitants, et 24% pour celles de 2 001 à 2 500 personnes. L'analyse cas par cas révèle cependant des écarts encore plus considérables. Ainsi, à Lac-Frontière, dans Montmagny, où toute la structure d'emploi est basée sur le secondaire et le tertiaire, il n'y aurait aucun travailleur mobile, tandis qu'à Champlain (partie Le Bostonnais) il y en a 48%.

Cette mobilité prend diverses formes selon les endroits. Elle implique de nombreux travailleurs forestiers qui se déplacent à des distances plus ou moins grandes de leur résidence en suivant les chantiers. Elle peut traduire aussi bien le passage entre deux agglomérations voisines dissociées en villages et paroisses (comme Sayabec et Sainte-Marie-de-Sayabec, dans la Matapédia) que de longs déplacements vers un centre de services localisé à plus de 50 kilomètres. Certains s'accommodent bien de cette situation, en y voyant un corrolaire normal de la nécessité de travailler. Pour d'autres, elle est un fardeau³ auquel ils se sentent incapables de se soustraire, ne voyant pas d'avantages économiques et sociaux à une éventuelle relocalisation. Une autre catégorie la recherche délibérément, en quête d'un environnement naturel et d'un milieu de vie particulier. Des travailleurs des centres de service choisissent ainsi de s'établir dans les localités marginales parce que cela leur permet d'accéder au style de vie qu'ils privilégient.

La mobilité géographique existe également en dehors des obligations de travail. Les résidents des localités marginales se déplacent beaucoup pour leurs loisirs et pour avoir accès aux services qu'ils ne trouvent pas chez eux. Le rythme des déplacements est fonction de l'âge, de l'occupation, du niveau de revenu et

3. Lors d'une enquête effectuée en 1977 pour le compte du Ministère du travail et de la main-d'œuvre auprès d'un échantillon de travailleurs mobiles des secteurs primaires et secondaires, vivant à l'extérieur des centres de services dans l'Est-du-Québec, les principales raisons de la mobilité furent exprimées ainsi : enracinement dans la localité où on est né, 33,7% des répondants ; propriétaire de la résidence et faibles possibilités d'en obtenir une de valeur équivalente ailleurs, 25,3% ; volonté de vivre dans l'air pur de la campagne, 12% ; présence d'enfants ou d'amis dans la localité de séjour, 7,2% (DUGAS, 1978).

des capacités physiques. Les jeunes, qui fréquentent l'école secondaire, se rendent au moins cinq fois par semaine dans les centres de service les plus proches. Des enquêtes dans la Matapédia et l'arrière-pays de Rimouski (DUGAS, 1977, 1981) indiquent que la plupart des résidents se rendent dans la ville la plus proche entre une et trois fois par semaine. Cette forme de mobilité constitue un autre moyen privilégié d'intégration fonctionnelle à la région.

*
* *

L'approche économique permet de saisir une forme de marginalité territoriale qui est en interrelation avec le contexte environnemental et social. Elle ne permet pas de repérer avec précision toutes les enclaves de marginalité sociale à l'extérieur des villes, ni tous les cas de marginalité géographique, mais contribue néanmoins à jeter un éclairage valable sur l'ensemble du phénomène.

Par ailleurs, il est probable que certaines localités identifiées comme marginales aient plus de traits en commun avec celles qui ne le sont pas. Une forte hétérogénéité des niveaux de revenu locaux serait responsable de revenus moyens suffisamment faibles pour les assimiler aux secteurs les plus démunis. Ça pourrait être le cas, par exemple, pour Lac-des-Aigles et Port-Daniel, partie ouest. Une analyse de la distribution locale des revenus aurait sans doute permis de préciser davantage ce problème. Néanmoins, les entités concernées disposent d'autres caractéristiques qui tendent à les faire ressembler à ceux où la marginalité socio-économique ne fait aucun doute. Il reste aussi que la maintien d'un bas niveau moyen de revenu traduit incontestablement des difficultés économiques pour au moins une fraction importante de la population. Ce faible revenu moyen a aussi une incidence négative sur l'infrastructure des services.

La persistance de bas revenus dans les agglomérations, de même que la situation géographique et démographique de plusieurs d'entre elles, suscitent des interrogations sur leur avenir. Ce dernier n'apparaît toutefois pas aussi dramatique qu'il y a quinze ans, compte tenu des nouvelles orientations de développement du milieu rural, de l'évolution des communautés en question, d'une meilleure connaissance des aspirations de leurs résidents et de leur intégration à un espace économique plus large.

Si des efforts s'imposent pour essayer d'améliorer le sort des milieux à économie marginale, les mesures à entreprendre devront tenir compte des particularismes de chacun et aussi de leur environnement socio-économique et géographique immédiat.

Clermont DUGAS

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Rimouski.*

BIBLIOGRAPHIE

- Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (B.A.E.Q.), *Comité interministériel pour l'étude du problème des paroisses marginales*, Mont-Joli, B.A.E.Q., 1965, 136 p.
- CAZALIS, Pierre, « L'évolution récente du problème des disparités régionales au Québec », *Développement et aménagement du territoire*, Montréal, Federal Publications Service, 1976 : D8 D13.
- Conseil régional de développement de l'Est-du-Québec, *Avis du Conseil régional de développement de l'Est-du-Québec sur la situation régionale*, Rimouski, 1973, 53p.
- DESROSIERS, Lawrence, *Hierarchie des municipalités de l'Est-du-Québec*, Rimouski, Ministère des affaires municipales, 1970, 2 vol.
- DUGAS, Clermont, *Rapport d'évaluation d'un programme de regroupement des travailleurs*, Québec, Ministère du travail et de la main-d'œuvre, 1977, 246p. + annexes.
- DUGAS, Clermont, *Rapport préliminaire du contexte social et géographique de la Matapédia*, Lac-au-Saumon, Société d'exploitation des ressources de la Vallée, 1977, 32p.
- DUGAS, Clermont, *Un pays de distance et de dispersion*, Sillery, Les presses de l'Université du Québec, 1981, 221p.
- DUGAS, Clermont, *La ruralité québécoise, évolution et perspectives*, Ottawa, Statistique Canada, Division des études sociales et économiques, 1984, 58p.
- DUGAS, Clermont, *Disparités socio-économiques au Canada*, Sillery, Les presses de l'Université du Québec, 1988, 263p.
- GENDRON, François, *Le choix des régions*, Québec, Gouvernement du Québec, 1983, 132p.
- MANZAGOL, Claude, « Les politiques de développement régional au Québec, 1960-1984 », dans : M. BOISVERI et Pierre HAMEL (dir.), *Redéploiement industriel et planification régionale*, Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1985 : 169-179.
- Métra Consultants Ltée, *Est-du-Québec, 1971-1976, aménagement de l'espace*, Québec, O.P.D.Q./MFER, 1971, 87p.
- Ministère de l'éducation du Québec, *Les secteurs défavorisés du Québec*, Québec, Direction des politiques et plans, Service des communications du Ministère de l'éducation, 1977, 111p.
- Mission de la Basse-Côte-Nord, *La Basse-Côte-Nord*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, 150p. + annexes.
- NICHOLLS, William M., *Le développement rural au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de l'aménagement rural, 1968, 125p. (« Étude spéciale », I.)
- Office de planification et de développement du Québec, « Les paroisses marginales de l'Abitibi-Témiscamingue », *Développement Québec*, 1, 4, mars 1974 : 4-7.
- , *Orientations de développement de l'Est-du-Québec*, Québec, O.P.D.Q., 1979, 117p.
- PÉPIN, Pierre-Yves, *Le royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Ministère de l'expansion économique régionale, 1969, 435p.
- Statistique Canada, *Recensement de 1971, les revenus*, Ottawa, 1984 (compilation spéciale).
- , *Recensement de 1981, les activités économiques*, Ottawa, 1984 (compilation spéciale).
- , *Recensement de 1981, les revenus*, Ottawa, 1984 (compilation spéciale).
- , *Recensement de 1981, population, répartition géographique*, Québec, Ottawa, Approvisionnement et Services, 1982, n° de catalogue 93-905.
- , *Revenu des rapports d'impôt fédéral de 1982*, Ottawa, 1984 (compilation spéciale).

ANNEXE

*Localités marginales regroupées par division
de recensement et régions administratives***Gaspé ouest :**

Saint-Joachim-de-Tourelle

Bonaventure :

Port-Daniel, partie est
 Port-Daniel, partie ouest
 Saint-Alexis-de-Matapédia
 Saint-François-de-Matapédia
 Shigawake

Matapédia :

Saint-Alexandre-des-Lacs
 Saint-Cléophas
 Saint-Moïse
 Saint-Raphaël-d'Albertville
 Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
 Sainte-Florence
 Sainte-Érène
 Sainte-Jeanne-d'Arc
 Sainte-Marguerite
 Sainte-Marie-de-Sayabec

Matane :

Grosses-Roches
 Les Boules
 Saint-Jean-Cherbourg
 Saint-René-de-Matane

L'Islet :

Saint-Cyrille-de-Lessard
 Saint-Damase-de-L'Islet
 Sainte-Louise

Montmagny :

Notre-Dame-du-Rosaire
 Saint-Fabien-de-Panet
 Saint-Juste-de-Bretonnières
 Sainte-Apolline-de-Patton
 Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
 Sainte-Lucie-de-Beaugard

Bellechasse :

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
 Saint-Nérée
 Saint-Philémon
 Sainte-Sabine

Beauce :

Saint-Philibert
 Saint-Zacharie

Frontenac :

Nantes
 Notre-Dame-des-Bois

Compton :

Bury
 Chartierville
 La Patrie
 Sawyerville

Drummond :

Durham-Sud
 Saint-Iucien

Yamaska :

Saint-Pie-de-Guire

Maskinongé :

Saint-Édouard
 Saint-Léon-le-Grand
 Sainte-Angèle

Richelieu :

Saint-Aimé
 Saint-Louis

Montcalm :

Val-des-Lacs

Terrebonne :

Lantier
 Sainte-Lucie-des-Laurentides

Huntingdon :

Saint-Régis-Akwasne

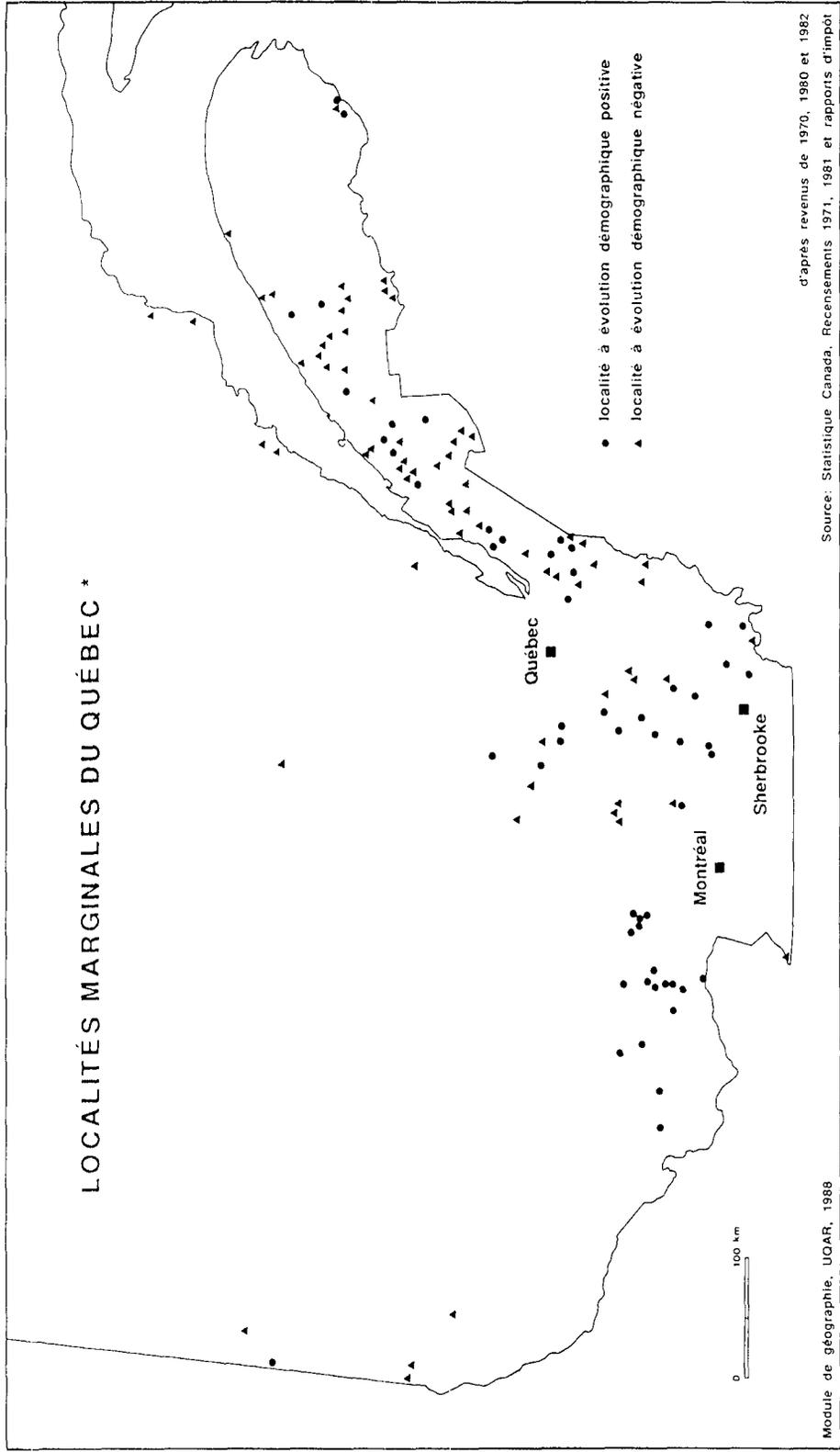
Papineau :

Addington
 Amherst
 Cheneville
 Fassett
 Lac-des-Plages
 Montpellier
 Namur
 Notre-Dame-de-la-Paix
 Suffolk

Rimouski :

Lac-des-Aigles
 Saint-Charles-Garnier
 Saint-Marcellin

LOCALITÉS MARGINALES DU QUÉBEC *



d'après revenus de 1970, 1980 et 1982
Source: Statistique Canada, Recensements 1971, 1981 et rapports d'impôt

Module de géographie, UQAR, 1988

Rimouski (suite)

Saint-Mathieu-de-Rioux
 Saint-Médard
 Saint-Simon
 Sainte-Angèle-de-Mérici
 Trinité-des-Monts

Rivière-du-Loup :

Saint-Clément
 Saint-Épiphanie
 Saint-François-Xavier-de-Viger
 Saint-Jean-de-Dieu
 Saint-Modeste
 Saint-Paul-de-la-Croix
 Sainte-Rita

Témiscouata :

Auclair
 Packington
 Saint-Elzéar
 Saint-Fusèbe
 Saint-Honoré
 Saint-Marc-du-Lac-Long

Kamouraska :

Saint-Athanase
 Saint-Denis
 Saint-Gabriel-Lallemant
 Saint-Joseph-de-Kamouraska
 Saint-Onésime-d'Ixworth
 Sainte-Hélène
 Woodbridge

Wolfe :

Notre-Dame-de-Lourdes
 Saint-Fortunat
 Wotton

Mégantie :

Inverness
 Saint-Pierre-Baptiste

Lothbinière :

Sainte-Françoise
 Val-Alain

Portneuf :

Notre-Dame-de-Montauban
 Saint-Alban
 Saint-Ubalde

Champlain :

Boucher
 Champlain, partie Le Bostonnais
 Champlain, partie Réservoir-Blanc

Nicolet :

Mansau
 Saint-Samuel
 Sainte-Marie-de-Blanford

Arthabaska :

Saint-Rosaire

Bagot :

Sainte-Christine

Labelle :

La Minerve
 Notre-Dame-de-Pontmain
 Notre-Dame-du-Laus

Gatineau :

Kazabazua

Pontiac :

Clapham
 Huddersfield
 Leslie

Témiscamingue :

Belleterre
 Guérin
 Nédelec

Abitibi :

Clerval
 Val-Saint-Gilles

Lac-Saint-Jean-Ouest :

Saint-Edmond

Saguenay :

Baie-Trinité
 Colombier
 Rivière-Pentecôte